

Restitution du séminaire ESPON en France :
Stratégies nationales et régionales de planification territoriale en Europe,
analyse du cas français des SRADDET
<http://riate.cnrs.fr/?p=6925>

LES SRADDET

Les **SRADDET** – Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – ont vu le jour à la suite de la **loi NOTRe** (Nouvelle organisation territoriale de la République, 2015). Ils remplacent les précédents SRADDT, et doivent être mis en œuvre par les nouvelles régions françaises d'ici l'été 2019. Les SRADDET ne sont pas des documents d'urbanisme, mais auront **une portée prescriptive** sur les documents d'urbanisme élaborés par les communes et les EPCI.

Toile de fond

Un séminaire sur les **stratégies nationales et régionales de planification territoriale** a été organisé le mercredi 28 mars 2018 dans le cadre de la mission du RIATE de Point de Contact du programme ESPON en France à l'Université Paris Diderot, en collaboration avec les autorités du programme ESPON.

La planification en Europe, analyse comparée

Les échanges de la journée ont porté sur les méthodologies d'**élaboration des documents de planification régionale au sein des territoires européens**, avec un focus sur le cas français des SRADDET et un élargissement des discussions vers les exemples irlandais, flamand, wallon et luxembourgeois, ces pays connaissant tous actuellement un renouveau dans leurs stratégies de planification régionales. Les discussions ont permis d'identifier des enjeux-clés communs aux régions et pays représentés, tels que la nécessité de mobiliser la société civile à l'échelle régionale, la gouvernance multi-niveaux et un équilibre à trouver entre une approche « top-down » et une vision « bottom-up » et proche des citoyens. Sur ce dernier point, la question des ressources, souvent insuffisantes, a aussi été évoquée.

Les apports du programme ESPON

La seconde partie de la journée a été dédiée à la **présentation de trois projets ESPON** s'intégrant dans la thématique, les projets COMPASS, ReSSI et ACTAREA.

COMPASS

Contexte et objectifs

- ✓ Analyse des systèmes de planification territoriale dans l'UE28 et mise en lumière des 'bonnes pratiques'
- ✓ Identification des changements de gouvernance territoriale ces quinze dernières années
- ✓ Détermination du degré d'influence des directives et politiques européennes

Constats et résultats

- ✓ Volonté de simplification administrative et législative de la planification
- ✓ Mesures pour renforcer le rôle de la planification spatiale dans les politiques de développement territorial
- ✓ Accroissement du nombre de démarches participatives (citoyens et parties prenantes concernées)
- ✓ Utilisation pertinente de la numérisation de l'administration dans la mise en œuvre de la planification

Planification et Union européenne

- ✓ Liens forts entre la planification spatiale, la gouvernance territoriale et la Politique de Cohésion, mais pas toujours positifs : ex. fort soutien aux infrastructures versus déséquilibre du développement territorial dans certains pays d'Europe de l'Est
- ✓ Des systèmes de planification nationaux qui ne s'appuient pas toujours assez sur les outils et les fonds de la Politique de Cohésion et devraient les intégrer pour une utilisation plus efficace
- ✓ La Politique de Cohésion encourage la coopération transfrontalière
- ✓ Exemple réussi de fertilisation croisée entre la Politique de Cohésion et le système national de planification : ex. des investissements de la Politique de Cohésion qui encourage la coopération intercommunale.

ESPON (EUROPEAN SPATIAL PLANNING OBSERVATORY NETWORK) EN QUELQUES MOTS

- Un programme de recherche appliquée sur l'aménagement du territoire européen

- Cofinancé par le FEDER et les contributions des pays participants (UE28 + Islande, Liechtenstein, Suisse et Norvège)

- Pour qui ?

Concepteurs des politiques d'aménagement (ministères, collectivités, intercommunalités, agences d'urbanisme, etc.)

Chercheurs et étudiants

- Ses objectifs :

Offrir une meilleure connaissance des territoires aux acteurs scientifiques et opérationnels

Fournir des connaissances scientifiques mobilisables dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement des territoires à toutes les échelles (européenne, nationale, régionale et locale)



<https://www.espon.eu/>

ReSSI

Contexte et objectifs

- ✓ Quatre études de cas sur les mutations des systèmes de gouvernance en Europe
- ✓ Analyse de la mutation de ces systèmes, qui tendent vers moins de verticalité, plus de flexibilité, et vers l'intégration d'organisations publiques et privées extérieures

Constats et résultats

- ✓ Au sein des territoires étudiés, des tensions sur le plan de la gouvernance territoriale, plus particulièrement concernant la répartition des responsabilités en matière de développement territorial, les spécificités des acteurs impliqués et les enjeux soulevés par ces questions
- ✓ Nécessité d'une stratégie de développement territorial menée en coopération avec une diversité d'acteurs (organisations du secteur public, du secteur privé, du secteur associatif, organisations citoyennes) au sein et à l'extérieur des territoires administratifs préexistants : vers une approche multiniveaux et fonctionnelle du développement territorial inclusif.

ACTAREA

Contexte et objectifs

- ✓ Un projet mené en collaboration étroite avec les concepteurs de politiques d'aménagement suisses, à partir de l'exemple du Projet de territoire suisse
- ✓ Définition d'un *territoire d'action* : un espace aux contours volontairement imprécis, non restreints aux frontières administratives, qui englobe toute une région liée par une géographie et une identité communes et fait face à des problématiques similaires
- ✓ Vers une définition du concept de *coopération territoriale informelle* : une coopération volontaire entre différentes parties prenantes d'un territoire, réunies autour de projets qui font consensus
- ✓ Analyse à partir d'une comparaison entre les cas de coopération informelle suivants : Jura, Pôle territorial du Pays de Retz, Pôle métropolitain du Sillon lorrain

Constats et résultats

- ✓ En Suisse : des aires de coopération informelle réunissant à la fois des territoires ruraux et urbains
- ✓ Pour tous les territoires étudiés, une même caractéristique : la proximité avec une aire métropolitaine (Genève, Nantes, Metz, Nancy) qui interroge le développement territorial des espaces alentours
- ✓ La coopération informelle ne nécessite pas de financements dédiés, uniquement des ressources financières internes suffisantes du côté des coopérants et une réelle volonté de coopérer
- ✓ La coopération informelle permet de travailler ensemble pour aborder des questions et des enjeux dans un cadre plus souple que les cadres institutionnels

Le dernier temps de l'événement a été structuré en discussions de groupes, l'occasion pour le public et les intervenants d'échanger sur les apports de la journée et d'aller plus loin dans l'analyse, notamment sur la question de l'engagement des acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des stratégies d'aménagement.

Prolonger les échanges

Les échanges ont débouché sur plusieurs constats. Il paraît tout d'abord nécessaire de définir au préalable **la nature des documents de planification** (de prospective, stratégique ou de programmation).

Ensuite, s'est également posée la question du **rôle des autorités locales** dans le développement et la mise en œuvre des stratégies, et des capacités d'action de ces derniers, conditionnées à des positions politiques et aux changements de majorité aux échelles régionale et locale.

En ce sens, il paraît nécessaire de mettre en œuvre **un vocabulaire commun** pour répondre aux défis territoriaux et aux enjeux de la coordination des stratégies, et avoir la possibilité d'impliquer un large nombre d'acteurs, y compris la société civile, dans le processus de planification.

Par ailleurs, le lancement des démarches participatives nécessite de réfléchir au public-cible des consultations.

Plus généralement, la définition du projet de stratégie d'aménagement doit se faire **en consensus** avec un large nombre de parties prenantes, afin de convaincre, plutôt que de contraindre, les acteurs impliqués sur le territoire.

Ce séminaire s'inscrit dans un **cycle de réflexion** sur les stratégies nationales et régionales de planification territoriale en France, au Benelux et en Irlande. Le prochain séminaire aura lieu à **Dublin le mercredi 9 mai 2018**. Il prendra pour exemple les objectifs du *National Planning Framework* irlandais, un document-guide pour les 20 prochaines années, et analysera le passage de la stratégie à la réalité, et des politiques publiques à la pratique, à partir de discussions sur la gouvernance multi-niveaux, le rôle des villes et des régions et l'engagement des décideurs politiques.

L'événement suivant aura lieu à Luxembourg le **lundi 24 septembre 2018**, et portera sur la dimension participative des stratégies de planification, et sur les processus de consultation mis en œuvre pour leur élaboration.

Deux autres événements sont également prévus, l'un à **Bruxelles** en octobre 2018 et le second aux **Pays-Bas** en 2019.

Pour en savoir plus

Un compte-rendu exhaustif du séminaire sera proposé prochainement sur le site de l'UMS RIATE, qui héberge le Point de Contact ESPON en France : <http://riate.cnrs.fr/>.

CONTACT ET INFORMATIONS :

Claire Rosset

Point de Contact ESPON en France

claire.rosset@cnrs.fr

0157276509